

INITIATIVE POUR UNE 13^e RENTE AVS



OUI LE 3 MARS 2024
POUR DE MEILLEURES RETRAITES POUR LES FEMMES !

INTRODUCTION :

Les femmes reçoivent un tiers de rente en moins que les hommes. La moitié des retraitées actuelles n'a pas de rente de caisse de pension. L'AVS doit être renforcée afin d'améliorer les conditions de vie des femmes à la retraite. Car seule l'AVS profite à tout le monde. Dire OUI à la 13^e rente AVS le 3 mars, c'est dire OUI à plus de dignité et d'autonomie pour les retraitées.

LES FAITS :

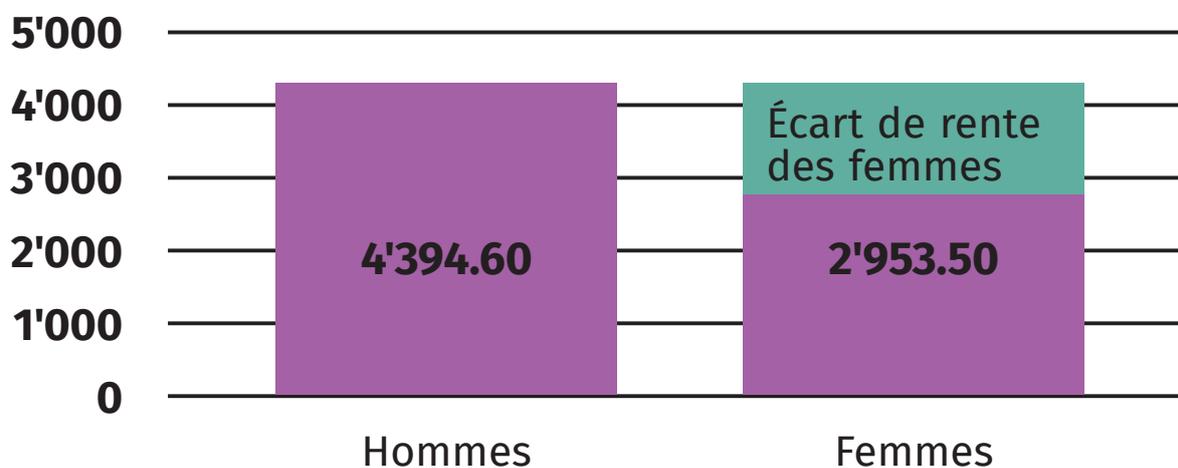
Selon la Constitution fédérale, l'AVS doit couvrir les besoins vitaux, mais la rente ne suffit plus pour vivre : les primes d'assurance maladie, les loyers, l'électricité et la nourriture sont de plus en plus chers. Entre 2021 et aujourd'hui, la hausse des prix a grignoté pas moins d'une rente mensuelle entière. L'AVS est certes le seul pilier de la prévoyance vieillesse à être adapté au renchérissement, mais insuffisamment car les ménages avec de petites rentes sont beaucoup plus touchés par la hausse des coûts. Il faut une 13^e rente AVS pour compenser la perte de pouvoir d'achat des retraité-e-s.

LA PAUVRETÉ DES PERSONNES ÂGÉES EST FÉMININE :

La pauvreté des personnes âgées est féminine et s'accroît encore avec l'âge. Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à percevoir des prestations complémentaires. Bien davantage

y auraient droit, mais elles ne les demandent pas, soit par honte, soit parce qu'elles ne savent pas comment faire, soit parce qu'elles craignent de perdre de l'indépendance dans leurs choix de vie. Certes, femmes et hommes travaillent en moyenne autant, mais le travail non rémunéré est réparti de manière inégale. Les pauses dans le parcours professionnel pour raisons familiales, le travail de soins non rémunéré et l'activité à temps partiel entraînent une baisse des rentes des caisses de pension. Parallèlement, de nombreuses femmes travaillent dans des métiers dits « féminins » où les salaires sont trop bas. Cela se répercute non seulement sur le revenu durant la vie active, mais aussi plus tard sur la rente, et seules celles qui gagnent bien leur vie peuvent s'offrir un 3^e pilier. Quiconque a travaillé toute sa vie – de manière rémunérée ou non rémunérée – mérite une retraite qui lui permette de vivre !

Les femmes touchent un tiers de rente en moins



■ Rente moyenne totale (AVS, 2^e et 3^e piliers)

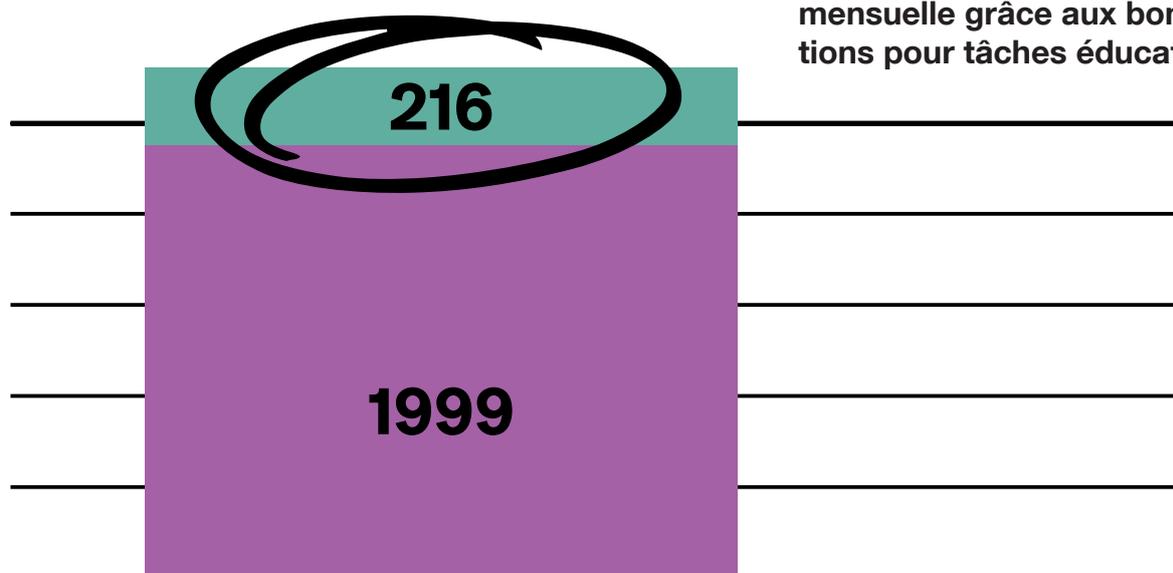
LA 13^e RENTE AVS AIDE RAPIDEMENT CONTRE LES RENTES TROP BASSES DES FEMMES :

Seul un renforcement de l'AVS permet d'améliorer la situation de toutes les femmes, et c'est ce que vise l'initiative pour une 13^e rente AVS, puisque la moitié des retraitées actuelles n'a que la rente AVS. Une 13^e rente AVS signifie une amélioration de la rente d'environ 150 francs par mois, pour tous les retraité-e-s actuel-le-s et futur-e-s. C'est particulièrement important pour les femmes, car l'AVS est le seul pilier de la prévoyance vieillesse qui reconnaît le travail non rémunéré de prise en charge des enfants et des proches par des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance. Élever un enfant augmente la rente AVS jusqu'à 350 francs, mais aujourd'hui la rente AVS ne peut pas dépasser 2450 francs par mois. En Suisse, impossible de vivre uniquement avec ça.

UNE AMÉLIORATION ABORDABLE POUR LES FEMMES À BAS REVENUS :

La moitié des femmes gagnent moins de 4500 francs par mois. La 13^e rente renforce l'effet social de l'AVS : elle profite à tout le monde et apporte une amélioration des rentes surtout aux femmes et personnes à bas revenus, tout en ayant des coûts raisonnables. Seule l'AVS permet aux personnes ayant des bas salaires de toucher plus tard des rentes décentes. 90% de la population reçoit plus de rentes de l'AVS qu'elle n'a cotisé. C'est possible parce que les personnes gagnant le plus, avec leurs salaires de plusieurs millions, et celles ayant des revenus très élevés, versent à l'AVS plus qu'elles ne reçoivent.

Le travail non rémunéré est pris en compte dans l'AVS



■ Amélioration de la rente mensuelle en francs grâce aux bonifications

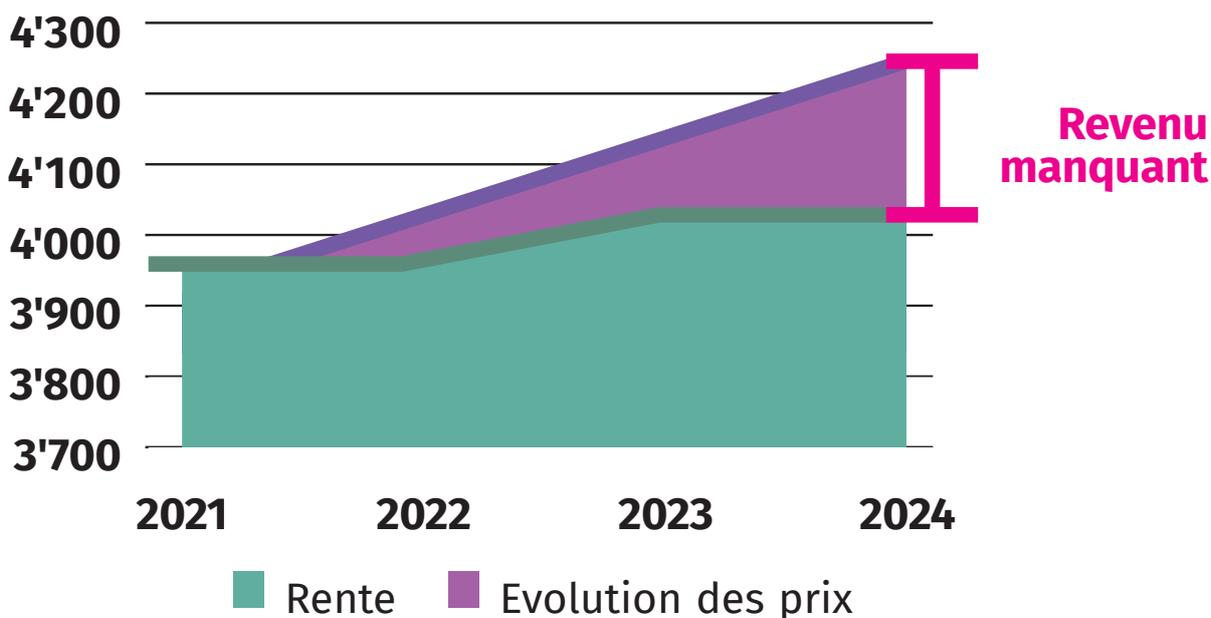
■ Rente AVS pour une femme seule avec enfants et salaire de 4'500 francs

LES RENTES DES FEMMES SE SONT DÉTÉRIORÉES :

L'automne dernier, la promesse a été faite aux femmes qu'après le relèvement de leur âge de retraite, il y aurait en contrepartie une augmentation de leurs rentes. En réalité, c'est le contraire qui s'est produit : des coupes drastiques sont prévues dans les rentes de veuve de l'AVS. En même temps, le Conseil fédéral a décidé de ne pas adapter au renchérissement les suppléments de rente prévus dans AVS 21 pour les femmes des générations transitoires, les plus touchées par l'augmentation de l'âge de la retraite, alors que ce principe est appliqué partout en dehors de l'AVS. De plus, de nombreuses caisses de pension profitent de l'augmentation de l'âge de la retraite

pour péjorer les prestations des rentes-ponts pour femmes, que ce soit par des cotisations encore plus élevées ou des rentes encore plus basses. Autre grand projet de démantèlement, la révision de la LPP sera soumise au vote dans quelques mois. Elle aussi péjore la situation des femmes en matière de retraite : pour de nombreuses femmes, la révision de la LPP entraîne une baisse des rentes, alors même qu'il est prévu de déduire beaucoup plus de leur salaire. Une 13^e rente AVS est nécessaire pour contrecarrer ce démantèlement des rentes !

La 13e rente AVS compense la perte de pouvoir d'achat



Personnes seules de plus de 65 ans : revenus et dépenses (en francs, par mois)

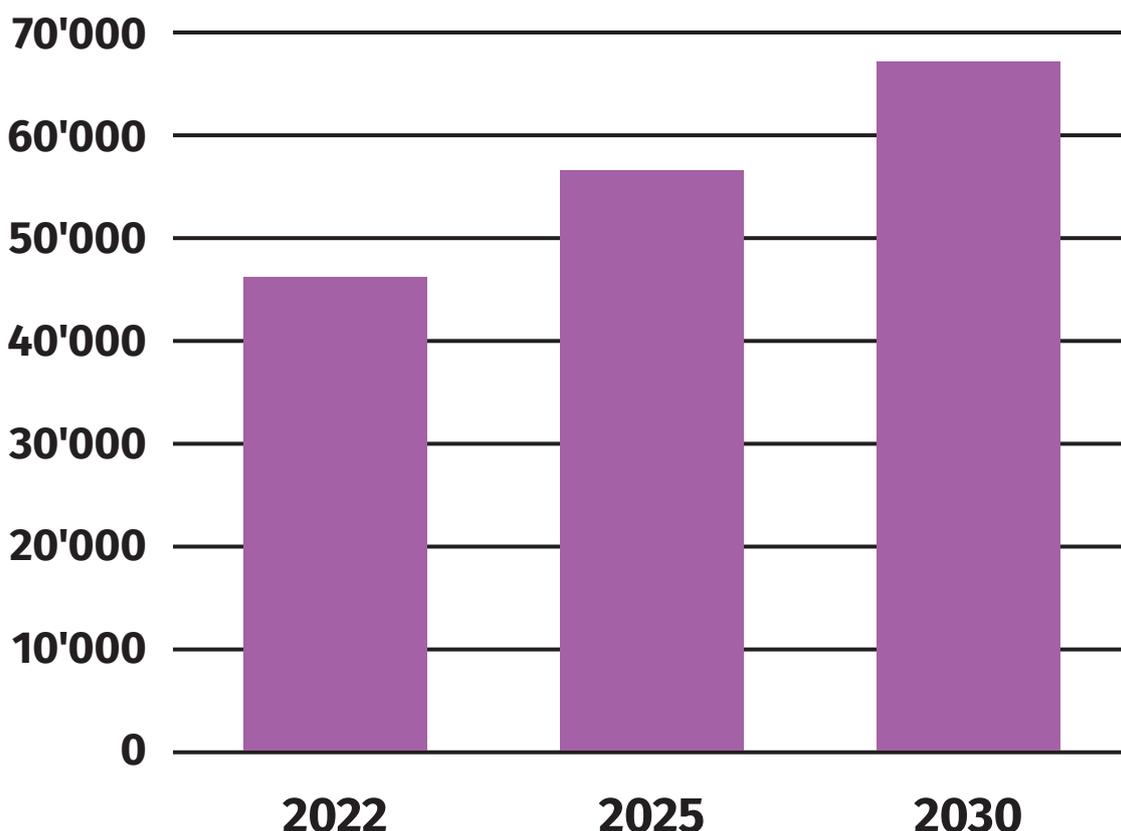
L'AVS SE PORTE BIEN ET UNE 13^e RENTE AVS EST FINANÇABLE :

Dans les années 2000, la Confédération prévoyait des déficits de plusieurs milliards pour l'AVS. En 2019, l'UBS parlait de déficits de l'ordre de mille milliards. Les politicien-ne-s bourgeois-es brandissent régulièrement l'épouvantail de la « faillite » de l'AVS. Mais les scénarios catastrophes ne se sont jamais vérifiés et le Conseil fédéral a dû réviser ses modèles de calcul : selon les perspectives financières officielles actuelles de la Confédération, l'AVS réalisera un bénéfice de 3,5 milliards de francs pour la seule année 2026. Aujourd'hui déjà, les réserves de l'AVS atteignent un niveau record de 50 milliards. D'ici 2030, elles devraient se monter à près de 70 milliards.

POURQUOI L'AVS SE PORTE BIEN MALGRÉ L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE RETRAITES :

Notre économie est de plus en plus productive et les salaires augmentent. Cela signifie que les cotisations AVS augmentent également. Parallèlement, de plus en plus de femmes participent au marché du travail. En 1950, seule une femme sur trois en suisse travaillait. Aujourd'hui, elles sont 80% et la tendance est à la hausse, donc le nombre de personnes payant des cotisations AVS augmente. Le modèle de financement de l'AVS est solide et a fait ses preuves.

Fortune du fonds AVS : bientôt 70 milliards ! (en millions de francs)



POURQUOI L'AVS EST CONSTamment CRITIQUÉE :

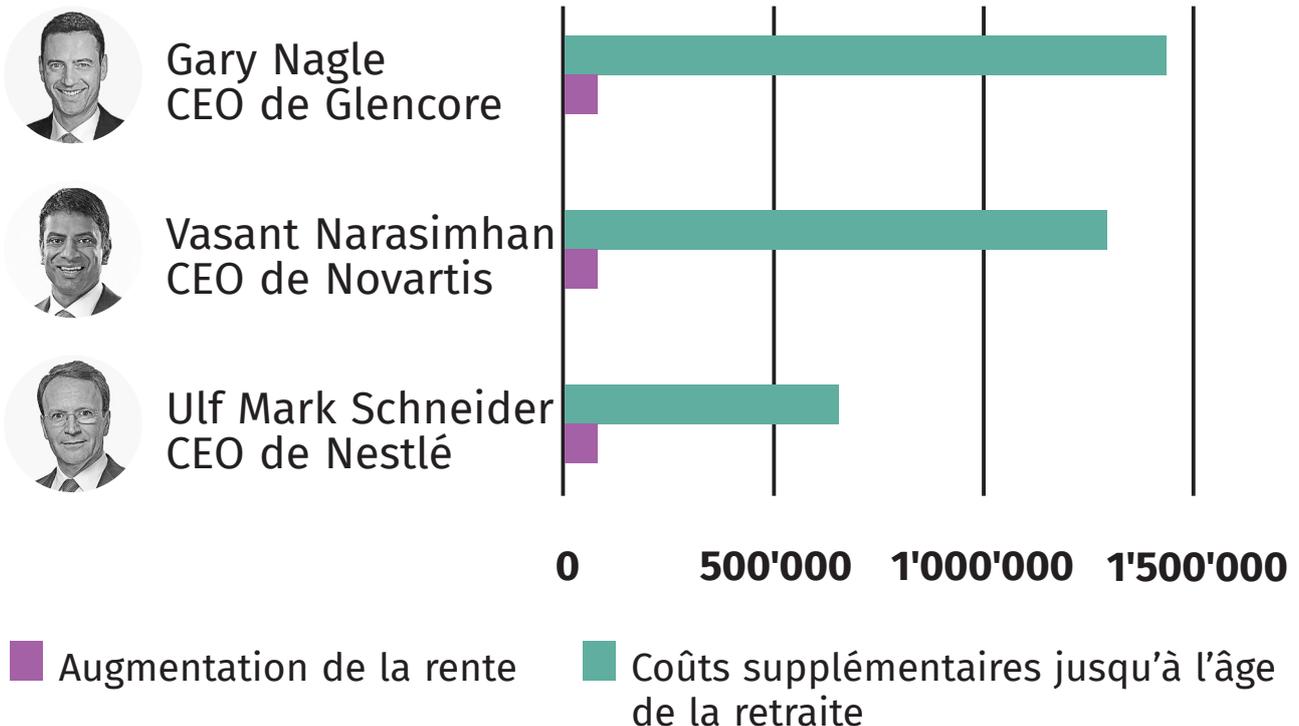
Les grandes banques et les assurances ont tout intérêt à ce que les prévisions sur l'AVS soient mauvaises. Plus les prévisions concernant l'AVS sont négatives, plus la peur de ne jamais toucher de rente AVS est forte. Cela incite de plus en plus de personnes à se constituer une prévoyance vieillesse individuelle. Et l'épargne individuelle dans le 3e pilier profite surtout aux banques, aux assurances et à leurs actionnaires. Le 3e et le 2e pilier de la prévoyance vieillesse sont pour eux une bonne affaire. Ce n'est pas le cas de l'AVS, dans laquelle il n'y a ni frais administratifs élevés, ni commissions exorbitantes de gestion pour la finance.

COMMENT FINANCER LA 13^e RENTE AVS :

La 13^e rente AVS coûtera environ 4,1 milliards lors de son introduction en 2026. Cette année-là, les excédents prévus de 3,5 milliards couvriront donc déjà 80% des nouvelles dépenses. Pour couvrir la différence et l'augmentation des coûts à long terme, 0,4% supplémentaire du salaire côté employés et employeurs suffit. Cela représente 80 centimes par jour pour les salarié-e-s ordinaires.

Si nous devons épargner le même montant à titre privé, par exemple via le 3e pilier, cela nous coûterait au moins trois fois plus cher. Encore faut-il que les femmes aient l'argent pour un 3e pilier. La 13^e rente AVS est donc parfaitement finançable et nécessaire de toute urgence pour compenser l'augmentation des coûts !

Les hauts revenus paient bien davantage qu'ils ne reçoivent





Union syndicale suisse
Monbijoustrasse 61
3007 Berne

Sources :
Office fédéral de la statistique,
Statistique des nouvelles rentes,
Perspectives financières de l'AVS,
Calculs USS

Plus d'informations :
<https://www.rentes-des-femmes.ch/>
<https://www.avsx13.ch/>